

5N PLUS INC.
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014
(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

Rapport de la direction Aux actionnaires de 5N Plus inc.

Les états financiers consolidés ci-joints sont la responsabilité de la direction de 5N Plus inc. et ont été examinés par le comité d'audit et approuvés par le conseil d'administration.

Les états financiers consolidés et les notes complémentaires ont été préparés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent nécessairement des montants fondés sur les estimations et les jugements éclairés de la direction.

La direction est aussi responsable de tous les autres renseignements contenus dans le rapport annuel et de veiller à leur concordance avec les états financiers consolidés et les activités commerciales de la Société.

La direction est responsable de la conception, de la mise en place et du maintien des procédures et des contrôles internes appropriés relatifs à l'information financière, afin de s'assurer que les états financiers destinés au public donnent une image fidèle, conformément aux Normes internationales d'information financière. Ces systèmes de contrôle interne visent à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la protection des actifs.

Les auditeurs externes de la Société ont librement accès, de façon indépendante, au comité d'audit, composé d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit, qui rencontre régulièrement au cours de l'exercice les membres de la direction, examine les états financiers consolidés et recommande leur approbation au conseil d'administration.

Les états financiers consolidés ci-joints ont été audités par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

SIGNÉ
Arjang Roshan
Président et chef de la direction

SIGNÉ
Richard Perron
Chef des finances

Montréal, Canada
Le 23 février 2016



Le 23 février 2016

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de 5N Plus Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de 5N Plus Inc., qui comprennent les états de la situation financière consolidés au 31 décembre 2015 et 2014, et les états du résultat net consolidés, du résultat global consolidés, des variations des capitaux propres consolidés et les tableaux des flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502, www.pwc.com/ca/fr*



Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de 5N Plus Inc. aux 31 décembre 2015 et 2014, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A116853

5N PLUS INC.
ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉS

<i>(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)</i>	Notes	31 décembre 2015	31 décembre 2014
		\$	\$
ACTIF			
Actif courant			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		8 816	12 777
Trésorerie soumise à restrictions		-	2 115
Créances	5	37 325	72 391
Stocks	6	89 052	204 454
Actif d'impôt exigible		2 632	2 705
Actifs financiers dérivés	17	-	147
Autres actifs courants		1 820	2 965
Total de l'actif courant		139 645	297 554
Immobilisations corporelles	7	67 646	68 261
Immobilisations incorporelles	8	7 315	15 728
Actif d'impôt différé	16	3 478	11 037
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	9	310	316
Autres actifs	10	2 343	6 635
Total de l'actif non courant		81 092	101 977
Total de l'actif		220 737	399 531
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Passif courant			
Dettes bancaires	12	-	975
Dettes fournisseurs et charges à payer	11	38 744	60 286
Passif d'impôt exigible		6 598	6 064
Partie courante de la dette à long terme	12	435	667
Total du passif courant		45 777	67 992
Dettes à long terme	12	1 512	51 156
Déventures convertibles	13	40 288	46 101
Passif d'impôt différé	16	668	3 111
Obligation au titre des prestations de retraite	14	13 934	16 928
Passifs financiers dérivés	17	1 530	2 093
Autres passifs	15	20 403	15 711
Total du passif non courant		78 335	135 100
Total du passif		124 112	203 092
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		96 632	196 443
Participation ne donnant pas le contrôle		(7)	(4)
Total des capitaux propres		96 625	196 439
Total du passif et des capitaux propres		220 737	399 531

Engagements et éventualités (note 23)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

5N PLUS INC.
ÉTATS DU RÉSULTAT NET CONSOLIDÉS

Pour les exercices clos les 31 décembre

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf les informations par action.)

	Notes	2015 \$	2014 \$
Produits		311 012	508 195
Coût des ventes	27	346 970	445 673
Frais généraux, frais de vente et frais d'administration	27	28 494	36 922
Autres charges	27	23 210	8 778
Quote-part du résultat des coentreprises	9	316	128
		398 990	491 501
Résultat d'exploitation		(87 978)	16 694
Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles		-	1 312
Charges financières (produits financiers)			
Intérêt sur la dette à long terme		4 617	5 465
Intérêts théoriques et autres charges d'intérêts		4 350	3 304
Variations de la juste valeur de l'option de conversion des débetures	17	(1 840)	(7 179)
Profits de change et au titre de dérivés		(4 276)	(3 111)
		2 851	(1 521)
Résultat avant impôt sur le résultat		(90 829)	19 527
Charge d'impôt			
Exigible	16	3 655	4 875
Différé	16	2 717	3 979
		6 372	8 854
Résultat net pour l'exercice		(97 201)	10 673
Attribuable :			
Aux actionnaires de 5N Plus inc.		(97 198)	10 812
À la participation ne donnant pas le contrôle		(3)	(139)
		(97 201)	10 673
Résultat par action attribuable aux actionnaires de 5N Plus inc.	21	(1,16)	0,13
Résultat de base par action	21	(1,16)	0,13
Résultat dilué par action	21	(1,16)	0,05

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

5N PLUS INC.
ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉS

Pour les exercices clos les 31 décembre

<i>(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)</i>	Notes	2015	2014
		\$	\$
Résultat net pour l'exercice		(97 201)	10 673
Autres éléments du résultat global			
Éléments qui pourraient être reclassés aux états du résultat net consolidés ultérieurement			
Variations nettes des couvertures de flux de trésorerie			
Partie efficace des variations de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie	17	(354)	560
Reclassement aux états du résultat net consolidés		(262)	(184)
Impôt sur le résultat		117	(111)
		(499)	265
Écart de change		(801)	(57)
		(1 300)	208
Éléments qui ne seront pas reclassés aux états du résultat net consolidés ultérieurement			
Réévaluation de l'obligation au titre des prestations de retraite	14	1 038	(3 365)
Impôt sur le résultat		(2 516)	1 043
		(1 478)	(2 322)
Autres éléments du résultat global		(2 778)	(2 114)
Résultat global pour l'exercice		(99 979)	8 559
Attribuable aux actionnaires de 5N Plus inc.		(99 976)	8 698
Attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle		(3)	(139)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

5N PLUS INC.
ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions.)

Exercice clos le 31 décembre 2015	Nombre d'actions	Capital-actions	Surplus d'apport	Attribuables aux actionnaires de la Société				Total des capitaux propres
				Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit	Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes au début de l'exercice	83 979 657	343 506	3 914	(3 669)	(147 308)	196 443	(4)	196 439
Perte nette pour l'exercice	-	-	-	-	(97 198)	(97 198)	(3)	(97 201)
Autres éléments du résultat global								
Variations nettes des couvertures de flux de trésorerie	-	-	-	(499)	-	(499)	-	(499)
Écart de change	-	-	-	(801)	-	(801)	-	(801)
Réévaluation de l'obligation au titre des prestations de retraite	-	-	-	(1 478)	-	(1 478)	-	(1 478)
Total du résultat global	-	-	-	(2 778)	(97 198)	(99 976)	(3)	(99 979)
Rémunération à base d'actions	-	-	165	-	-	165	-	165
Soldes à la fin de l'exercice	83 979 657	343 506	4 079	(6 447)	(244 506)	96 632	(7)	96 625

Exercice clos le 31 décembre 2014	Nombre d'actions	Capital-actions	Surplus d'apport	Attribuables aux actionnaires de la Société				Total des capitaux propres
				Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit	Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes au début de l'exercice	83 908 269	343 272	3 747	(1 555)	(155 412)	190 052	477	190 529
Résultat net pour l'exercice	-	-	-	-	10 812	10 812	(139)	10 673
Autres éléments du résultat global								
Variations nettes des couvertures de flux de trésorerie	-	-	-	265	-	265	-	265
Écart de change	-	-	-	(57)	-	(57)	-	(57)
Réévaluation de l'obligation au titre des prestations de retraite	-	-	-	(2 322)	-	(2 322)	-	(2 322)
Total du résultat global	-	-	-	(2 114)	10 812	8 698	(139)	8 559
Exercice d'options sur actions	71 388	234	(70)	-	-	164	-	164
Rémunération à base d'actions	-	-	237	-	-	237	-	237
Rachat d'une participation ne donnant pas le contrôle dans une filiale, y compris les coûts de transaction (note 4)	-	-	-	-	(2 708)	(2 708)	(342)	(3 050)
Soldes à la fin de l'exercice	83 979 657	343 506	3 914	(3 669)	(147 308)	196 443	(4)	196 439

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

5N PLUS INC.
TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Pour les exercices clos les 31 décembre

<i>(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)</i>	Notes	2015	2014
		\$	\$
Activités d'exploitation			
Résultat net pour l'exercice		(97 201)	10 673
Ajustements de rapprochement du résultat net aux flux de trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles		27 166	11 148
Amortissement d'autres actifs		1 331	732
Amortissement des produits différés	15	(796)	(427)
Dépréciation des stocks	6	58 327	5 251
Réduction de valeur au titre des créances douteuses	5, 25	799	-
Réduction de valeur pour effet à recevoir estimé irrécouvrable d'une partie liée	10, 27	2 991	-
Charge de rémunération à base d'actions	22	400	668
Impôt sur le résultat différé	16	2 717	3 979
Quote-part du résultat net des coentreprises	9	316	128
Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles		-	(1 312)
Intérêts théoriques		2 897	1 575
Obligation au titre des prestations de retraite	14	(232)	(143)
Variation de la juste valeur de l'option de conversion des débentures	17	(1 840)	(7 179)
Perte latente (profit latent) sur les instruments financiers détenus à des fins autres que de couverture		198	(2 892)
Profit de change latent sur des actifs et des passifs		(6 924)	(4 609)
Fonds (affectés à) provenant de l'exploitation avant ce qui suit :		(9 851)	17 592
Variation nette des soldes du fonds de roulement hors trésorerie liés à l'exploitation	19	73 860	(34 765)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		64 009	(17 173)
Activités d'investissement			
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise	4	-	(1 525)
Participation dans une coentreprise	9	(310)	-
Ajouts d'immobilisations corporelles	7, 19	(14 818)	(13 611)
Produit de la sortie d'immobilisations corporelles		-	2 174
Ajouts d'immobilisations incorporelles	8	(5 138)	(2 784)
Trésorerie soumise à restrictions		1 950	(7)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(18 316)	(15 753)
Activités de financement			
Remboursement de la dette à long terme		(67 613)	(101 305)
Produit de l'émission de titres d'emprunt à long terme		17 829	80 343
Frais d'émission liés à la dette à long terme		(423)	(1 915)
Produit de l'émission de débentures convertibles, déduction faite des coûts de transaction	13	-	58 062
Diminution nette de la dette bancaire		(971)	(9 487)
Émission d'actions ordinaires		-	164
Instruments financiers, montant net		(51)	23
Augmentation des autres passifs	15	2 100	1 286
Rachat d'une participation ne donnant pas le contrôle dans une filiale, y compris les coûts de transaction	4	-	(3 050)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(49 129)	24 121
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie			
		(525)	(845)
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(3 961)	(9 650)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		12 777	22 427
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		8 816	12 777
Informations supplémentaires¹			
Impôt sur le résultat payé (recouvré)		2 585	(2 779)
Intérêts payés		3 924	5 715

¹ Les montants payés (recouvrés) au titre des intérêts et de l'impôt sur le résultat ont été pris en compte dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

NOTE 1 – NATURE DES ACTIVITÉS

5N Plus inc. (« 5N Plus » ou la « Société ») est une société internationale établie au Canada. 5N Plus est un producteur de métaux spéciaux et de produits chimiques. La Société, entièrement intégrée, possède des installations de recyclage en boucle fermée. Son siège social est situé au 4385, rue Garand, à Saint-Laurent (Québec) H4R 2B4. La Société compte des installations de production et des bureaux de vente dans plusieurs pays, notamment en Europe, en Amérique et en Asie. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX »). Dans les présents états financiers consolidés, la « Société » s'entend de 5N Plus et de ses filiales. Deux secteurs opérationnels sont présentés par la Société, soit le secteur Matériaux électroniques et le secteur Matériaux écologiques.

Le conseil d'administration de la Société a approuvé, le 23 février 2016, la publication des présents états financiers consolidés.

NOTE 2 – RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables appliquées pour l'établissement des présents états financiers consolidés sont énoncées ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées, à moins d'indication contraire.

Base d'établissement

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, tels qu'ils sont présentés dans la Partie I du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, qui intègre les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), comme elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Ils ont été dressés selon le principe du coût historique, sauf pour les instruments financiers dérivés, qui sont comptabilisés à leur juste valeur.

La préparation d'états financiers conformes aux IFRS repose sur l'utilisation de certaines estimations comptables cruciales. Elle exige aussi que la direction pose des jugements dans l'application des méthodes comptables de la Société. Les éléments d'une grande complexité ou nécessitant beaucoup de jugement, ou ceux qui sous-tendent des hypothèses et des estimations importantes par rapport aux états financiers consolidés, sont abordés dans la présente note, à la section intitulée « Estimations et jugements importants de la direction concernant l'application des méthodes comptables ».

a) Filiales

Les filiales sont toutes des entités (y compris les entités structurées) sur lesquelles la Société exerce un contrôle. La Société contrôle une filiale lorsqu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci.

Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date à laquelle la Société en obtient le contrôle. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle elles ne sont plus contrôlées par la Société.

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Le tableau qui suit présente les principales filiales qui ont une incidence importante sur les résultats ou sur les actifs de la Société :

	Pays où la Société a été constituée	Participation (%)	
		2015	2014
5N Plus inc.	Canada	100 %	100 %
5N PV GmbH	Allemagne	100 %	100 %
5N Plus Lübeck GmbH	Allemagne	100 %	100 %
5N Plus UK Limited	Royaume-Uni	100 %	100 %
5N Plus Belgium SA	Belgique	100 %	100 %
5N Plus Asia Limited	Hong Kong	100 %	100 %
5N Plus Wisconsin Inc	États-Unis	100 %	100 %

Le dollar américain est la monnaie fonctionnelle de toutes ces filiales.

Les transactions et soldes intragroupe, notamment les produits et charges liés à des transactions effectuées entre différentes sociétés du groupe, sont éliminés. Les profits et pertes découlant de transactions intragroupe qui sont comptabilisés dans les actifs sont aussi éliminés. Les méthodes comptables des filiales ont été modifiées au besoin afin d'assurer leur cohérence avec celles adoptées par la Société.

b) Coentreprises

Une coentreprise est un accord contractuel en vertu duquel la Société convient avec d'autres parties d'exercer une activité économique sous contrôle conjoint, c.-à-d. que la prise des décisions stratégiques financières et opérationnelles relatives aux activités de la coentreprise requière le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Les participations dans des coentreprises sont comptabilisées au moyen de la méthode de la mise en équivalence. La quote-part du résultat des coentreprises revenant à la Société est comptabilisée à l'état du résultat net consolidé, et la quote-part des autres éléments du résultat global des coentreprises est incluse dans les autres éléments du résultat global.

Conversion des devises

a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société sont le dollar américain. Une monnaie fonctionnelle est déterminée pour chacune des entités de la Société, et les éléments présentés dans les états financiers de chaque entité sont évalués au moyen de cette monnaie fonctionnelle.

b) Transactions et soldes

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours du change en vigueur à la date de clôture. Les actifs et passifs non monétaires et les éléments des produits et des charges libellés en monnaie étrangère sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours du change en vigueur aux dates des transactions respectives. Les profits et pertes de change découlant du règlement de ces transactions sont comptabilisés à l'état du résultat net consolidé.

Les profits et pertes de change sont présentés dans les profits de change et au titre de dérivés à l'état du résultat net consolidé.

c) Établissements à l'étranger

Les actifs et passifs de filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar américain sont convertis en dollars américains aux cours du change en vigueur à la date de clôture. Les écarts de change découlant de cette conversion sont inclus dans l'écart de change dans les autres éléments du résultat global. Les produits et les charges sont convertis aux cours du change moyens de la période.

Information sectorielle

La Société exerce ses activités dans deux secteurs principaux : les Matériaux électroniques et les Matériaux écologiques. Des informations opérationnelles et financières distinctes sont disponibles pour ces secteurs et servent à déterminer la performance opérationnelle de chacun ainsi qu'à affecter les ressources.

Le secteur Matériaux électroniques est associé à des métaux comme le cadmium, le gallium, le germanium, l'indium et le tellure. Ceux-ci sont vendus sous la forme d'éléments, d'alliages, de produits chimiques et de composés.

Les activités du secteur Matériaux écologiques consistent en la production et en la vente de bismuth et de produits chimiques dérivés du bismuth affiné, d'alliages à bas point de fusion ainsi que de sélénium et de produits chimiques dérivés du sélénium affiné.

Les charges du siège social et les frais généraux, frais de vente et frais d'administration non affectés ainsi que les frais financiers et les pertes (profits) de change et au titre de dérivés ont été regroupés sous la rubrique « Siège social et montants non affectés ».

Chaque secteur opérationnel est géré séparément, car chaque gamme de produits exige des technologies, des ressources et des stratégies de marketing différentes. L'information financière relative au recyclage et à la négociation de matières complexes est répartie entre les deux principaux secteurs. Toutes les transactions entre le secteur Matériaux électroniques et le secteur Matériaux écologiques ont été éliminées à la consolidation.

Comptabilisation des produits

Les produits proviennent de la vente de produits manufacturés et de la prestation de services. Ils sont évalués à la juste valeur de la vente des produits manufacturés, déduction faite de la taxe sur la valeur ajoutée et du montant estimatif des retours et des rabais accordés aux clients au moment de la comptabilisation. Les estimations de la juste valeur reposent sur l'expérience passée de la Société avec chaque client et sur les modalités propres à chaque contrat.

Les produits tirés de la vente de produits manufacturés sont comptabilisés lorsque les risques et les avantages inhérents à la propriété ont été transférés à l'acheteur (ce qui a généralement lieu à l'expédition) et que le recouvrement des créances connexes est raisonnablement assuré. Les produits sont comptabilisés : i) lorsque leur montant peut être évalué de façon fiable; ii) lorsqu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la Société; et iii) lorsque les coûts engagés ou à engager peuvent être mesurés de façon fiable. Les produits tirés des activités d'affinage en sous-traitance sont comptabilisés une fois que les services ont été rendus.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite du cumul des amortissements, du cumul des pertes de valeur et des reprises ultérieures, le cas échéant. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimative en tenant compte des valeurs résiduelles. Les durées d'utilité sont comme suit :

	Période
Terrains	Non amortis
Bâtiments	25 ans
Matériel de production	10 ans
Mobilier	3 à 10 ans
Matériel de bureau	3 à 10 ans
Matériel routant	3 à 10 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du contrat de location

Les coûts des révisions majeures et des remplacements sont incorporés au coût de l'actif à l'état de la situation financière consolidé à titre de composante distincte, et la pièce remplacée ou la révision précédente est sortie. Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

L'amortissement des travaux en cours ne commence que lorsque les actifs visés sont prêts à être utilisés. Les coûts ne sont inscrits à l'actif que s'ils sont directement attribuables à la construction ou au développement des actifs.

Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revues annuellement et ajustées au besoin.

Contrats de location

Les contrats de location sont classés dans les contrats de location-financement lorsque la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif loué est transférée à la Société. À la date de passation du contrat de location, la Société comptabilise l'actif loué à sa juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, et elle inscrit un montant correspondant à titre d'obligation liée à un contrat de location-financement. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre les charges financières et l'amortissement de l'obligation liée au contrat de location-financement afin que la proportion de l'encours de la dette demeure constante. Les charges financières sont comptabilisées en résultat net sur la durée du contrat de location.

Tous les autres contrats de location sont classés dans les contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées au coût, déduction faite du cumul des amortissements, du cumul des pertes de valeur et des reprises, le cas échéant. Les immobilisations incorporelles acquises par voie de regroupement d'entreprises sont comptabilisées à la juste valeur à la date d'acquisition. Les immobilisations incorporelles sont amorties sur une base linéaire sur leur durée d'utilité suivante en années :

	Période
Relations clients	10 ans
Technologie	5 ans
Nom commercial et ententes de non-concurrence	2 à 5 ans
Logiciels	5 ans
Propriété intellectuelle	10 ans
Frais de développement	Au plus 10 ans

Dépréciation des actifs non financiers

La valeur comptable des actifs non financiers amortissables de la Société est soumise à un test de dépréciation chaque fois que des événements ou des changements dans les circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les actifs qui ne sont pas encore prêts à être utilisés sont soumis à un test de dépréciation chaque année ou à tout moment dans l'année lorsqu'il existe un indice de dépréciation.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie (« UGT ») excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie. La valeur recouvrable est déterminée pour un actif pris individuellement, sauf si l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie d'autres actifs ou d'autres groupes d'actifs, auquel cas l'UGT à laquelle l'actif appartient est utilisée pour déterminer la valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées à l'état du résultat net consolidé.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société évalue la possibilité que des pertes de valeur comptabilisées antérieurement puissent faire l'objet d'une reprise. Une perte de valeur est reprise s'il existe des indices que la perte a diminué ou n'existe plus en raison de modifications apportées aux estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée à la suite d'une reprise de perte de valeur, ne doit cependant pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Les reprises sont comptabilisées à l'état du résultat net consolidé.

Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie liés aux actifs sont arrivés à expiration ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté à l'état de la situation financière consolidé si la Société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Tous les instruments financiers doivent être évalués à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. L'évaluation au cours des périodes ultérieures dépend du classement de l'instrument financier. Au moment de la comptabilisation initiale, la Société classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes selon la raison pour laquelle ils ont été acquis :

a) Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Un actif financier est classé dans cette catégorie s'il a été acquis principalement en vue d'être vendu ou racheté à court terme.

Les instruments financiers dans cette catégorie sont comptabilisés initialement et ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction sont passés en charges à l'état du résultat net consolidé. Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont classés comme actifs courants, à l'exception de la tranche dont la réalisation ou le paiement devrait survenir plus de douze mois suivant la date de clôture, laquelle est classée comme actif non courant.

b) Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement au montant que la Société s'attend à recevoir, diminué, s'il est significatif, d'un écart d'actualisation pour ramener les prêts et créances à la juste valeur. Par la suite, les prêts et créances sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute réduction pour dépréciation. Les prêts et créances sont inclus dans les actifs courants, à l'exception des instruments qui viennent à échéance plus de douze mois après la clôture de la période de présentation de l'information financière, lesquels sont classés comme actifs non courants.

c) Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou qui ne sont classés dans aucune autre catégorie.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction et sont par la suite comptabilisés à la juste valeur. Les profits ou les pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Lorsqu'un actif disponible à la vente est vendu ou déprécié, les profits ou les pertes cumulés sont retirés du cumul des autres éléments du résultat global pour être comptabilisés à l'état du résultat net consolidé.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont classés comme actifs non courants, à moins que le placement vienne à échéance ou que la direction ait l'intention de vendre celui-ci dans les douze mois.

d) Passifs financiers au coût amorti

Les passifs financiers au coût amorti sont comptabilisés initialement au montant à verser, diminué, s'il est significatif, d'un écart d'actualisation pour ramener les passifs à la juste valeur. Par la suite, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les passifs financiers sont classés à titre de passifs courants si un paiement doit être effectué dans les douze mois. Autrement, ils sont présentés à titre de passifs non courants.

La Société a classé ses instruments financiers comme suit :

Catégorie	Instrument financier
Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	Actifs et passifs financiers dérivés
Prêts et créances	Trésorerie et équivalents de trésorerie Trésorerie soumise à restrictions Créances Prêt à recevoir d'une partie liée
Passifs financiers au coût amorti	Dettes bancaires Dettes fournisseurs et charges à payer Dettes à long terme Débentures convertibles Passif à long terme

Coûts de transaction

Les coûts de transaction associés aux instruments financiers qui ne sont pas classés comme des actifs et des passifs à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à l'état de la situation financière consolidé en tant qu'ajustement du coût de l'instrument financier au moment de la comptabilisation initiale et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les commissions versées pour le montage des facilités d'emprunt sont comptabilisées à titre de charges différées dans les actifs non courants et sont amorties sur la durée de la facilité.

Dépréciation des actifs financiers

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société apprécie s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier. Un actif financier est déprécié et des pertes de valeur sont subies seulement s'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif (un « événement générateur de pertes ») et que cet événement générateur de pertes a un impact sur les flux de trésorerie estimés de l'actif financier qui peut être estimé de façon fiable. Si une telle indication existe, la Société comptabilise une perte de valeur comme suit :

a) Actifs financiers comptabilisés au coût amorti

La perte de valeur correspond à la différence entre le coût amorti du prêt ou de la créance et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés au moyen du taux d'intérêt effectif initial de l'instrument. La valeur comptable de l'actif est diminuée de ce montant, soit directement, soit indirectement, par l'utilisation d'un compte de correction de valeur.

Les pertes de valeur sur les actifs financiers comptabilisés au coût amorti sont reprises au cours de périodes ultérieures si le montant de la perte diminue et que cette diminution peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.

Les pertes de valeur ainsi que les reprises sont comptabilisées à l'état du résultat net consolidé.

b) Actifs financiers disponibles à la vente

La perte de valeur correspond à la différence entre le coût initial de l'actif et sa juste valeur à la date d'évaluation, diminuée des pertes de valeur comptabilisées antérieurement à l'état du résultat net consolidé. Ce montant représente la perte cumulée dans le cumul des autres éléments du résultat global qui est reclassée à l'état du résultat net consolidé. Les pertes de valeur sur des actifs financiers disponibles à la vente ne peuvent être reprises.

Instruments financiers dérivés et activités de couverture

Les dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de conclusion d'un contrat dérivé et sont ultérieurement réévalués à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation du profit ou de la perte qui en résulte dépend de la désignation ou non du dérivé à titre d'instrument de couverture et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert. La Société désigne certains dérivés comme des couvertures d'un risque particulier associé à un actif ou passif comptabilisé ou d'une transaction prévue hautement probable (couverture de flux de trésorerie).

Les justes valeurs des divers instruments dérivés utilisés à des fins de couverture sont présentées à la note 17.

Le montant total de la juste valeur d'un dérivé de couverture est classé comme un actif ou un passif non courant lorsque la durée restant à courir de l'élément couvert est supérieure à douze mois, et comme un actif ou un passif courant lorsque la durée restant à courir est inférieure à douze mois. Les dérivés détenus à des fins de transaction sont classés comme des actifs ou passifs courants.

La Société applique généralement une comptabilité de couverture de flux de trésorerie à certains contrats de change à terme et au swap de devises conclus pour couvrir les opérations prévues. Dans une relation de couverture de flux de trésorerie, la partie des profits ou des pertes sur l'élément de couverture qui constitue une couverture efficace est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, tandis que la partie inefficace est comptabilisée à l'état du résultat net consolidé. Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés à l'état du résultat net consolidé à titre d'ajustements de reclassement lorsque l'élément couvert a une incidence sur le résultat net.

Dérivés incorporés

Les dérivés incorporés, qui comprennent l'option de conversion des débetures, sont comptabilisés à la juste valeur séparément du contrat hôte lorsque leurs caractéristiques économiques et leurs risques ne sont pas clairement ni étroitement liés à ceux du contrat hôte. Les variations ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées dans les charges financières à l'état du résultat net consolidé.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse.

Trésorerie soumise à restrictions

La trésorerie soumise à restrictions représente la trésorerie détenue qui est mise de côté pour garantir certains passifs de la Société.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure. Le coût comprend toutes les dépenses directement attribuables au procédé de fabrication ainsi que les parties acceptables des frais généraux fixes de production compte tenu de la capacité de production normale. Les coûts des éléments qui sont habituellement fongibles sont affectés en utilisant la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des frais de vente applicables. Lorsque les circonstances qui justifiaient précédemment de déprécier les stocks en deçà du coût n'existent plus ou lorsqu'il y a des indications claires d'une augmentation de la valeur de réalisation nette en raison d'un changement de la situation économique, le montant de la dépréciation fait l'objet d'une reprise (c'est-à-dire que la reprise est limitée

au montant de la dépréciation initiale), de sorte que la nouvelle valeur comptable correspond au coût ou à la valeur nette de réalisation révisée si celle-ci est inférieure.

À l'occasion, lorsque la quasi-totalité des matières premières nécessaires est en stock, la Société peut choisir de conclure des contrats de vente à prix fixe à long terme. Les quantités requises de matières premières pour honorer ces contrats sont spécifiquement affectées, et le coût moyen des matières premières est comptabilisé séparément pendant toute la durée des contrats.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt de l'exercice comprend la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé. Les impôts sont comptabilisés à l'état du résultat net consolidé, sauf s'ils sont liés à des éléments inscrits dans les autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt est aussi comptabilisé respectivement dans les autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres.

a) Impôt exigible

La charge d'impôt exigible est établie d'après les lois fiscales adoptées ou quasi adoptées à la date de l'état de la situation financière consolidé dans les pays où la Société et ses filiales exercent leurs activités et où le bénéfice imposable est généré. La direction revoit périodiquement les positions prises dans les déclarations de revenus à l'égard des situations pour lesquelles les règlements fiscaux applicables prêtent à interprétation. Au besoin, elle inscrit des charges en fonction des montants qu'elle s'attend à devoir payer à l'administration fiscale.

b) Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode du report variable au titre des différences temporaires survenant entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables dans les états financiers consolidés. Cependant, les passifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés s'ils découlent de la comptabilisation initiale du goodwill. La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (la perte fiscale) ne donne lieu à aucun impôt différé. L'impôt différé est calculé selon les taux d'impôt et les lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de l'état de la situation financière consolidé et dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif d'impôt différé correspondant sera réalisé ou le passif d'impôt différé correspondant sera réglé.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés seulement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur, auquel les différences temporaires pourront être imputées, sera disponible.

Un impôt différé est comptabilisé pour tenir compte de l'incidence des différences temporaires liées à des participations dans des filiales et dans des coentreprises, sauf si la Société est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporaire s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporaire ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible et lorsque les actifs et les passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable, ou sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les soldes sur la base de leur montant net.

Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions pour restructuration se composent principalement des indemnités de fin de contrat de travail. Aucune provision n'est comptabilisée au titre des pertes d'exploitation futures.

Lorsqu'il existe un grand nombre d'obligations similaires, la probabilité qu'une sortie de ressources soit nécessaire à l'extinction de ces obligations est déterminée en considérant la catégorie d'obligations comme un tout. Une provision est comptabilisée même si la probabilité qu'une sortie de ressources à l'égard d'un élément compris dans la même catégorie d'obligations est faible.

Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des sorties de trésorerie attendues nécessaires au règlement de l'obligation, au moyen d'un taux avant impôt reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à cette obligation. L'augmentation de la provision en raison de l'écoulement du temps est comptabilisée à titre de charge d'intérêts.

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche sont passés en charges à l'état du résultat net consolidé pour la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les frais de développement sont passés en charges à l'état du résultat net consolidé, à l'exception de ceux qui satisfont aux critères suivants et sont incorporés au coût de l'actif : la faisabilité du produit a été démontrée, la direction a l'intention de fabriquer ce produit et a la capacité de l'utiliser ou de le vendre, les avantages économiques futurs sont probables, le marché pour ce produit est défini et la Société dispose des ressources pour mener à terme le projet et peut évaluer de façon fiable les frais de développement. Les frais de recherche et de développement passés en charges à l'état du résultat net consolidé pour l'exercice sont inclus dans les autres charges.

Avantages futurs du personnel

La Société cotise à un régime de retraite à prestations définies. Les principales méthodes comptables s'appliquant aux avantages futurs du personnel sont les suivantes :

- Le coût au titre des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite obtenus par les membres du personnel est établi par calcul actuariel selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, les taux d'intérêt du marché ainsi que les meilleures estimations de la direction à l'égard du rendement prévu des actifs du régime, de l'âge de la retraite des salariés et des coûts prévus des soins de santé;
- Aux fins du calcul du rendement prévu des actifs du régime, ces derniers sont évalués à la juste valeur; et
- Les écarts actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience et des changements apportés aux hypothèses actuarielles sont comptabilisés dans les capitaux propres, dans les autres éléments du résultat global, au cours de la période pendant laquelle ils se produisent.

Paiements fondés sur des actions

La juste valeur du régime de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres est déterminée en appliquant le modèle de Black et Scholes à la date d'attribution. Les données utilisées pour l'évaluation comprennent le cours de l'action à la date d'évaluation, le prix d'exercice de l'instrument, la volatilité attendue, la durée de vie moyenne pondérée prévue de l'instrument, les dividendes attendus, le taux de renonciation attendu et le taux d'intérêt sans risque. L'incidence des conditions de service et des conditions d'acquisition des droits autres que des conditions de marché n'est pas prise en considération lors de la détermination de la juste valeur. La charge de rémunération des droits réglés en instruments de capitaux propres est comptabilisée à l'état du résultat net consolidé sur la période d'acquisition selon la méthode de l'amortissement dégressif, selon laquelle la juste valeur de chaque tranche est comptabilisée sur sa propre période d'acquisition.

Pour les paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie, la charge de rémunération est déterminée en fonction de la juste valeur du passif contracté à chaque date de présentation de l'information financière jusqu'au moment du règlement des droits attribués. La juste valeur de la charge de rémunération est calculée en multipliant le nombre d'unités dont les droits seront vraisemblablement acquis par la juste valeur d'une unité à la date d'attribution selon la valeur de marché des actions ordinaires de la Société. Jusqu'à ce que le passif soit réglé, la Société réévalue la juste valeur du passif à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et à la date du règlement, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans le résultat net de la période.

Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice qui est attribuable aux porteurs de capitaux propres de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action ne reflète les hypothèses de conversion, d'exercice ou d'émission éventuelles de titres que si ces hypothèses ont un effet dilutif sur le résultat par action. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet dilutif des bons de souscription et des options sur actions, et celle de la conversion hypothétique, pour les débetures convertibles.

Estimations et jugements importants de la direction concernant l'application des méthodes comptables

Les paragraphes qui suivent présentent les jugements importants de la direction concernant l'application des méthodes comptables de la Société qui ont l'effet le plus important sur les états financiers consolidés.

Incertitude relative aux estimations

Lorsqu'elle prépare les états financiers consolidés, la direction porte un certain nombre de jugements, établit des estimations et formule des hypothèses concernant la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Ces estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées périodiquement. Les changements dans les estimations comptables sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils ont lieu et dans toutes les périodes ultérieures concernées.

L'information relative aux jugements importants et aux principales estimations et hypothèses qui ont l'effet le plus important sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-dessous.

Dépréciation des actifs non financiers

Les actifs non financiers font l'objet d'un test de dépréciation à chaque date de clôture lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable de ces actifs pourrait ne pas être recouvrable, ce qui fait largement appel au jugement.

La Société comptabilise une perte de valeur correspondant à l'excédent de la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT sur sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de sortie, la direction estime les flux de trésorerie futurs attendus de chaque actif ou UGT et elle détermine un taux d'intérêt acceptable en vue de calculer la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. Dans le cadre de l'évaluation des flux de trésorerie futurs attendus, la direction pose des hypothèses sur les résultats d'exploitation futurs à partir des informations sur les prix des métaux auxquelles elle a accès au 31 décembre 2015. Ces hypothèses ont trait à des événements et à des circonstances futurs. Les résultats réels peuvent être différents et donner lieu à des ajustements importants des actifs de la Société dans des périodes futures. Dans la plupart des cas, la détermination du taux d'actualisation applicable suppose l'estimation de l'ajustement approprié au risque de marché et aux facteurs de risque propres aux actifs. La direction est d'avis que les hypothèses qui suivent sont les plus susceptibles de changer et pourraient donc se répercuter sur la valeur des actifs l'année prochaine : les prix des métaux qui ont une incidence sur les produits et les marges sur les métaux, le taux d'actualisation, les taux de change et la capacité, à l'avenir, d'utiliser les pertes fiscales.

La direction a soumis ses actifs non courants à un test de dépréciation conformément à l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, puisque la capitalisation boursière de la Société était inférieure à la valeur comptable des actifs nets. À la suite de ce test, elle a conclu qu'aucune dépréciation n'était requise sur le reste des actifs non courants.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant établi selon la méthode du coût moyen. Pour estimer les valeurs nettes de réalisation, la direction tient compte des éléments probants les plus fiables disponibles à la date à laquelle les estimations sont faites. Les activités de base de la Société sont vulnérables aux changements des politiques étrangères et aux variations des prix des métaux reconnus sur la scène internationale, qui peuvent entraîner des fluctuations rapides des prix de vente futurs. La Société évalue ses stocks en fonction d'un groupe d'éléments similaires et en tenant compte des prix futurs prévus ainsi que des événements qui sont survenus entre la date de clôture et la date d'achèvement des états financiers consolidés. La valeur nette de réalisation des stocks pour satisfaire aux modalités d'un contrat de vente particulier est mesurée selon le prix du contrat.

Option de conversion des débetures

Les débetures convertibles émises par la Société sont assorties d'options de conversion et de remboursement anticipé, qui sont considérées comme des instruments financiers de niveau 3. Le dérivé est évalué à la juste valeur par le biais du résultat net, et sa juste valeur doit être mesurée à chaque période de présentation de l'information financière, les variations ultérieures de la juste valeur étant comptabilisées dans l'état du résultat net consolidé. Un modèle d'évaluation des dérivés qui comporte des hypothèses est utilisé pour estimer la juste valeur. Les détails se rapportant aux hypothèses utilisées dans le modèle d'évaluation de la juste valeur du dérivé incorporé, à la date de sa création et au 31 décembre 2015, sont présentés à la note 13.

Impôt sur le résultat

La Société est assujettie à l'impôt de nombreux pays. Pour établir sa charge d'impôt dans tous les pays où elle exerce des activités, elle doit poser des jugements importants. L'incidence fiscale définitive de bon nombre de transactions et de calculs est incertaine. La Société comptabilise un passif lorsqu'elle estime que des questions soulevées par des vérifications fiscales pourraient entraîner le versement d'impôts supplémentaires. Lorsque le règlement définitif d'une question fiscale donne lieu à un montant d'impôt différent du montant comptabilisé initialement, l'écart est comptabilisé dans les actifs et les passifs d'impôt exigible et différé de la période du règlement définitif.

La Société compte des actifs d'impôt différé, dont le caractère recouvrable fait l'objet d'appréciations régulières. La réalisation des actifs d'impôt différé de la Société dépend en grande partie de l'atteinte des bénéfices imposables futurs projetés et du bien-fondé des stratégies de planification fiscale actuelles. Les jugements de la Société relativement à la rentabilité future peuvent varier en fonction des conditions futures du marché, des modifications de la législation fiscale et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence négative sur la valeur actuelle des actifs d'impôt différé. Ces changements pourraient entraîner, le cas échéant, un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs d'impôt différé dans le futur. Cet ajustement, qui serait comptabilisé pendant la période au cours de laquelle il a été déterminé, ramènerait les actifs d'impôt différé au montant dont la réalisation serait considérée comme plus probable qu'improbable (note 16).

**NOTE 3 – CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES ET CHANGEMENTS FUTURS
DE MÉTHODES COMPTABLES**

Changements futurs de méthodes comptables

Les normes suivantes ont été publiées mais ne sont pas encore en vigueur :

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, qui précise de quelle façon et à quel moment les produits des activités ordinaires doivent être comptabilisés, et exige la présentation d'informations plus détaillées et pertinentes. L'IFRS 15 annule et remplace l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IAS 11, *Contrats de construction*, et d'autres interprétations relatives aux produits des activités ordinaires. La norme sera obligatoire le 1^{er} janvier 2018 pour la Société, et son application anticipée est permise. La Société évalue, à l'heure actuelle, l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

En juillet 2014, l'IASB a modifié l'IFRS 9, *Instruments financiers*, afin de regrouper les phases « classement et évaluation », « dépréciation » et « comptabilité de couverture » du projet de l'IASB visant à remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La norme annule et remplace toutes les versions précédentes de l'IFRS 9 et sera obligatoire pour la Société le 1^{er} janvier 2018. Son application anticipée est permise. La Société évalue, à l'heure actuelle, l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui précise comment comptabiliser, évaluer et présenter les contrats de location, ainsi que les informations à fournir à leur sujet en vertu des IFRS. La norme prescrit un modèle unique de comptabilisation par le preneur exigeant la comptabilisation des actifs et des passifs pour tous les contrats, sauf si la durée du contrat est de 12 mois ou moins ou que l'actif sous-jacent a une faible valeur. Toutefois, la comptabilisation par le bailleur aux termes de l'IFRS 16 reste largement inchangée par rapport à l'IAS 17, et la distinction entre les contrats de location-financement et les contrats de location simple demeure. La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. La Société évalue, à l'heure actuelle, l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

En janvier 2016, l'IASB a modifié l'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, exigeant ainsi la présentation (dans la mesure nécessaire) des changements suivants dans les passifs découlant d'activités de financement : i) changements dans les flux de trésorerie découlant d'activités de financement; ii) changements découlant de l'obtention ou de la perte du contrôle de filiales ou d'autres entreprises; iii) effet des changements dans les taux de change; iv) changements dans les justes valeurs et v) autres changements. L'un des moyens de satisfaire à ces nouvelles obligations d'information consiste à effectuer un rapprochement entre les soldes d'ouverture et les soldes de clôture dans l'état de la situation financière à l'égard des passifs découlant d'activités de financement. Les modifications précisent aussi que les changements dans les passifs découlant d'activités de financement doivent être présentés séparément des changements dans les autres actifs et passifs. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. La Société évalue, à l'heure actuelle, l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

NOTE 4 – ACQUISITIONS D’ENTREPRISES

Rachat d’une participation ne donnant pas le contrôle dans une filiale

Le 3 avril 2014, la Société a acquis, pour un montant de 2 975 \$, la participation de 33,33 % restante dans sa filiale, Sylarus Technologies LLC, fournisseur de substrats de germanium, et l’a renommée 5N Plus Semiconductors LLC. Sylarus est ainsi devenue une filiale en propriété exclusive de la Société. La contrepartie versée et les coûts de transaction correspondants ont été comptabilisés en capitaux propres.

Acquisition de AM&M Advanced Machine and Materials Inc.

Le 5 mai 2014, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation du capital de AM&M Advanced Machine and Materials Inc. (« AM&M ») pour une contrepartie totale de 2 290 \$ (2 517 \$ CA), représentant surtout une technologie. AM&M, dont le siège social est à Kanata, en Ontario, se spécialise dans la fabrication de poudres métalliques micrométriques pouvant être utilisées dans plusieurs marchés de l’électronique, notamment ceux des poudres pour la soudure, des poudres à base d’argent et des poudres à base de CIGS. La contrepartie totale comprend les montants à payer jusqu’en mai 2015 (payés en 2015) ainsi qu’une contrepartie éventuelle.

NOTE 5 – CRÉANCES

	2015	2014
	\$	\$
Créances clients, montant brut	31 469	62 537
Réduction de valeur au titre des créances douteuses (note 25)	(488)	(104)
Créances clients	30 981	62 433
Taxes de vente à recouvrer	4 081	6 319
Créances d’une partie liée (notes 9 et 24)	831	-
Autres créances, déduction faite d’une réduction de valeur au titre des créances douteuses de 415 \$	1 432	3 639
Total des créances	37 325	72 391

Toutes les créances de la Société sont à court terme. La valeur comptable nette des créances correspond à une estimation raisonnable de la juste valeur. La Société passe régulièrement en revue tous les montants afin de repérer les indices de dépréciation et elle inclut, dans un compte de correction de valeur pour créances douteuses, tout montant déprécié.

Les facteurs de risque de crédit auxquels est exposée la Société ainsi que les pertes de valeur liées aux créances sont présentés à la note 25.

La plupart des créances sont données en nantissement de la facilité de crédit renouvelable (note 12).

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 6 – STOCKS

	2015	2014
	\$	\$
Matières premières	28 200	54 219
Produits finis	60 852	150 235
Total des stocks	89 052	204 454

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, un montant total de 316 688 \$ au titre des stocks a été passé en charges dans le coût des ventes (386 025 \$ pour 2014). Ce montant comprend 58 327 \$ au titre de la dépréciation des stocks (soit 28 338 \$ pour le secteur Matériaux écologiques et 29 989 \$ pour le secteur Matériaux électroniques) (5 251 \$ pour 2014 [4 395 \$ pour le secteur Matériaux écologiques et 856 \$ pour le secteur Matériaux électroniques]).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, une perte de valeur antérieure de 32 394 \$ a été comptabilisée en réduction des charges dans le coût des ventes (24 702 \$ pour le secteur Matériaux écologiques et 7 692 \$ pour le secteur Matériaux électroniques) (6 100 \$ pour 2014 [2 160 \$ pour le secteur Matériaux écologiques et 3 940 \$ pour le secteur Matériaux électroniques]).

La majorité des stocks sont donnés en nantissement de la facilité de crédit renouvelable (note 12).

NOTE 7 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains et bâtiments	Matériel de production	Mobilier, matériel de bureau et matériel roulant	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable nette au 31 décembre 2013*	22 604	33 445	2 385	1 180	59 614
Ajouts	1 346	14 318	826	907	17 397
Sorties	(651)	(172)	(39)	-	(862)
Acquisition d'entreprise	-	66	-	-	66
Amortissement	(1 046)	(5 885)	(864)	(162)	(7 957)
Incidence des variations du taux de change et autres	78	(145)	34	36	3
Valeur comptable nette au 31 décembre 2014*	22 331	41 627	2 342	1 961	68 261
Ajouts	939	11 568	667	402	13 576
Amortissement	(1 633)	(10 789)	(741)	(472)	(13 635)
Incidence des variations du taux de change et autres	(231)	(301)	(49)	25	(556)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2015	21 406	42 105	2 219	1 916	67 646
Au 31 décembre 2014					
Coût*	27 056	54 191	4 199	2 826	88 272
Cumul des amortissements	(4 725)	(12 564)	(1 857)	(865)	(20 011)
Valeur comptable nette*	22 331	41 627	2 342	1 961	68 261
Au 31 décembre 2015					
Coût	27 206	65 596	3 428	2 836	99 066
Cumul des amortissements	(5 800)	(23 491)	(1 209)	(920)	(31 420)
Valeur comptable nette	21 406	42 105	2 219	1 916	67 646

*Certain chiffres ont été reclassés en fonction du mode de présentation actuel.

Au 31 décembre 2015, les immobilisations corporelles non encore amorties du fait qu'elles n'étaient pas encore prêtes en vue de leur utilisation prévue s'élevaient à 5 450 \$ (9 480 \$ en 2014) (principalement du matériel de production).

La plupart des immobilisations corporelles sont données en nantissement de la facilité de crédit renouvelable (note 12).

NOTE 8 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Relations clients	Technologie	Nom commercial et ententes de non- concurrence	Logiciels, propriété intellectuelle et frais de développement	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable nette au 31 décembre 2013*	7 582	2 606	676	2 279	13 143
Ajouts	-	-	-	2 784	2 784
Sorties et autres	-	-	(10)	(24)	(34)
Acquisition d'entreprise	-	3 026	-	-	3 026
Amortissement	(1 040)	(1 164)	(260)	(727)	(3 191)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2014*	6 542	4 468	406	4 312	15 728
Ajouts	-	-	-	5 138	5 138
Sorties et autres	-	-	-	(20)	(20)
Amortissement ¹	(6 542)	(1 442)	(406)	(5 141)	(13 531)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2015	-	3 026	-	4 289	7 315
Au 31 décembre 2014					
Coût*	10 458	8 651	2 395	7 757	29 261
Cumul des amortissements	(3 916)	(4 183)	(1 989)	(3 445)	(13 533)
Valeur comptable nette*	6 542	4 468	406	4 312	15 728
Au 31 décembre 2015					
Coût	-	3 026	-	6 517	9 543
Cumul des amortissements	-	-	-	(2 228)	(2 228)
Valeur comptable nette	-	3 026	-	4 289	7 315

*Certains chiffres ont été reclassés en fonction du mode de présentation actuel.

¹ Au cours du deuxième trimestre de 2015, la Société a entrepris une analyse de l'efficacité de ses activités mondiales. Cette analyse portait notamment sur la durée de vie économique et la valeur comptable des immobilisations incorporelles de la Société et a donné lieu à la comptabilisation d'un montant de 11 834 \$ (6 020 \$ pour les relations clients, 4 660 \$ pour la propriété intellectuelle et les frais de développement, 833 \$ pour la technologie et 321 \$ pour le nom commercial et les ententes de non-concurrence) à titre d'amortissement accéléré dans les autres charges.

Au 31 décembre 2015, les immobilisations incorporelles non encore amorties du fait qu'elles n'étaient pas encore prêtes en vue de leur utilisation prévue s'élevaient à 6 562 \$ (2 945 \$ en 2014).

NOTE 9 – PARTICIPATIONS COMPTABILISÉES SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE

	2015	2014
	\$	\$
Début de l'exercice	316	444
Quote-part de la perte nette des coentreprises	(316)	(128)
Nouvelle participation	310	-
Fin de l'exercice	310	316

La quote-part de la perte nette des coentreprises que la Société n'a pas comptabilisée en 2015 du fait qu'elle a cessé de comptabiliser pareilles pertes en vertu de la méthode de la mise en équivalence s'élevait à 597 \$.

Le tableau ci-dessous présente en résumé l'information financière d'Ingal Stade GmbH (« Ingal ») et de Zhuhai Gallium Industry Co., Ltd. (« Zhuhai »), dans lesquelles la Société détient une participation de respectivement 50 % et 49 %.

	2015	2014
	\$	\$
Total de l'actif courant	4 100	3 918
Total de l'actif non courant	3 501	3 554
Total du passif courant	2 210	69
Total du passif non courant à payer à des coentrepreneurs	6 041	6 761
Total des produits	5 314	6 035
Total de la perte nette	(1 825)	(256)

NOTE 10 – AUTRES ACTIFS

	2015	2014
	\$	\$
Coûts différés	1 519	2 426
Dépôts	-	86
Prêt à recevoir d'une partie liée (notes 9 et 24) ¹	-	3 259
Autres	824	864
Total des autres actifs	2 343	6 635

¹ Au cours de 2015, la Société a évalué qu'étant donné les prix du marché actuels et prévus pour le gallium, il est peu probable que l'effet à recevoir d'une partie liée (Ingal) soit remboursé.

NOTE 11 – DETTES FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	2015	2014
	\$	\$
Dettes fournisseurs	26 357	47 791
Charges à payer	12 387	12 495
Total des dettes fournisseurs et charges à payer	38 744	60 286

NOTE 12 – DETTE BANCAIRE ET DETTE À LONG TERME

a) Dette bancaire

La Société a négocié des lignes de crédit auprès d'institutions financières en Chine. Ces lignes de crédit sont garanties par certains actifs de la Société en Chine.

La ligne de crédit en renminbi (« RMB ») porte intérêt à un taux de 45 % du taux de base du RMB.

	2015		2014	
	Monnaie contractuelle	Monnaie de présentation	Monnaie contractuelle	Monnaie de présentation
	RMB	\$ US	RMB	\$ US
Crédit disponible	10 000	1 541	10 000	1 625
Montant emprunté	-	-	6 000	975

b) Dette à long terme

	2015	2014
	\$	\$
Facilité renouvelable garantie de premier rang de 100 000 \$ (125 000 \$ au 31 décembre 2014) auprès d'un syndicat bancaire, échéant en août 2018 ¹	1 475	51 095
Emprunt à terme ne portant pas intérêt, remboursable sous certaines conditions, échéant en 2023. Si l'emprunt n'est pas remboursé en totalité d'ici la fin de 2023, le solde sera radié ²	420	657
Autres emprunts	52	71
	1 947	51 823
Moins la partie courante de la dette à long terme	435	667
	1 512	51 156

¹ En août 2014, la Société a conclu une facilité de crédit multidevises renouvelable garantie de premier rang de 125 000 \$ échéant en août 2018, qui a été diminuée à 100 000 \$ au 30 juin 2015, puis à 50 000 \$ au 18 février 2016. En tout temps, la Société peut demander que la facilité de crédit soit augmentée en vertu d'une clause accordéon prévoyant un montant additionnel de 50 000 \$ (25 000 \$ au 31 décembre 2014), sous réserve de l'examen et de l'approbation des prêteurs. Des emprunts en dollars américains, en dollars canadiens ou en dollars de Hong Kong peuvent être effectués aux termes de cette facilité de crédit renouvelable. Les emprunts portent intérêt soit au taux préférentiel du Canada, au taux de base des États-Unis, au taux de base de Hong Kong ou au taux LIBOR majoré d'une marge fondée sur le ratio dette consolidée de premier rang / BAIIA de la Société. En vertu des modalités de sa facilité de crédit, la Société doit respecter certaines clauses restrictives ayant trait aux ratios financiers, dont une limite de prélèvement temporaire de 25 000 \$, qui pourrait tomber à 15 000 \$ si certaines conditions ne sont pas respectées entre le 18 février 2016 et le 31 décembre 2016. Au 31 décembre 2015, la Société respectait toutes les clauses restrictives.

De plus, en août 2014, la filiale de la Société en Belgique a conclu une facilité de crédit bilatérale de 5 000 €, qui été réduite à 2 500 € en date du 18 février 2016. La date d'échéance de cette facilité de crédit coïncide avec celle de la nouvelle facilité de crédit multidevises renouvelable garantie de premier rang, et qui est garantie par le même groupe de sûretés. Des emprunts en euros ou en dollars américains peuvent être effectués aux termes de cette facilité bilatérale, laquelle porte intérêt à des taux semblables à ceux de la facilité de crédit renouvelable. Aux 31 décembre 2015 et 2014, aucun montant n'avait été emprunté.

² Cet emprunt à terme est classé comme dette à court terme puisque ces montants peuvent devenir payables sur demande.

Afin de se conformer à ces clauses restrictives, la Société devra respecter ses estimations du BAIIA et des flux de trésorerie. La direction est d'avis que les hypothèses utilisées par la Société pour la préparation de ses estimations sont raisonnables.

NOTE 13 – DÉBENTURES CONVERTIBLES

En juin 2014, la Société a émis pour 60 000 \$ CA (55 266 \$ US) de débentures subordonnées convertibles et non garanties et une option de surallocation additionnelle de 6 000 \$ CA (5 580 \$ US), pour un total de 66 000 \$ CA (60 846 \$ US). Les débentures subordonnées convertibles et non garanties portent intérêt à un taux de 5,75 % par année, payable semestriellement le 30 juin et le 31 décembre, à compter du 31 décembre 2014. Les débentures sont convertibles au gré du porteur en actions ordinaires de la Société à un prix de conversion de 6,75 \$ CA l'action, correspondant à un taux de conversion de 148,1 actions ordinaires pour chaque tranche de capital de 1 000 \$ CA de débentures convertibles. Les débentures convertibles viendront à échéance le 30 juin 2019 et peuvent être remboursées par la Société, dans certaines circonstances, après le 30 juin 2017.

L'option de conversion des débentures a été comptabilisée à titre de passif dérivé (note 17). Conformément aux IFRS, une obligation d'émettre des actions à un prix qui n'est pas établi dans la monnaie fonctionnelle de la Société doit être classée comme un passif dérivé et évaluée à sa juste valeur, les variations étant comptabilisées dans les variations de la juste valeur de l'option de conversion des débentures à l'état du résultat net consolidé.

La juste valeur de l'option de conversion des débentures, soit l'option de conversion des débentures du porteur assujettie aux options de remboursement anticipé de la Société, a été estimée à l'aide d'une méthode pour l'établissement des prix des obligations convertibles au moyen d'une approche fondée sur les équations aux dérivées partielles, ou modèle du treillis binomial, en tenant compte des hypothèses suivantes : volatilité moyenne prévue de 40 %; dividende par action prévu de néant; écart de taux propre à la Société et durée de vie prévue de cinq ans. Par conséquent, la juste valeur initiale du passif représentant l'option de conversion des débentures pour les deux tranches de l'émission des débentures a été estimée à 10 484 \$ CA (9 666 \$ US). Les hypothèses ont été passées en revue au moment de l'évaluation aux 31 décembre 2015 et 2014 et sont demeurées en grande partie identiques, sauf pour la durée de vie prévue de respectivement 3,5 ans et 4,5 ans.

Le 7 décembre 2015, la Société a conclu un swap de devises pour couvrir la débenture libellée en dollars canadiens convertible en dollars américains (note 17).

NOTE 14 – OBLIGATION AU TITRE DES PRESTATIONS DE RETRAITE

La Société a établi un régime de retraite à prestations définies en Allemagne fondé sur le salaire ouvrant droit à pension et le nombre d'années de service. Un engagement d'avantages directs a été donné aux anciens directeurs généraux et directeurs principaux. Un engagement d'avantages indirects a été donné aux membres du personnel par l'entremise d'Unterstützungseinrichtung der HEK GmbH e.V. Les engagements ont été donnés aux membres du personnel entrés en fonction le 31 décembre 1993 ou avant cette date.

	2015	2014
	\$	\$
Valeur actualisée des obligations non capitalisées	13 934	16 928

Les variations de l'obligation au titre des prestations définies se présentent comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Début de l'exercice	16 928	15 887
Coût des services rendus au cours de l'exercice	85	81
Coût financier	303	508
Incidence des variations du taux de change	(1 724)	(2 181)
Prestations versées	(620)	(732)
(Gains) pertes actuariel(le)s	(1 038)	3 365
Fin de l'exercice	13 934	16 928

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les principales hypothèses actuarielles à la fin des exercices se présentent comme suit :

	2015	2014
Taux d'actualisation	2,4 %	2,0 %
Taux de croissance des salaires	2,0 %	2,0 %
Taux de croissance des retraites	1,8 %	2,0 %

La sensibilité de l'obligation au titre des prestations définies aux variations des hypothèses est présentée ci-dessous. L'incidence sur chaque régime de la variation d'une hypothèse est pondérée proportionnellement au total des obligations de retraite pour établir l'incidence totale de chaque hypothèse présentée.

	Incidence sur l'obligation au titre des prestations définies		
	Variation de l'hypothèse	Augmentation de l'hypothèse	Diminution de l'hypothèse
Taux d'actualisation	0,50 %	(6,44) %	7,19 %
Taux de croissance des salaires	0,50 %	0,56 %	(0,53) %
Taux de croissance des retraites	0,50 %	6,05 %	(5,55) %

	Augmentation de l'hypothèse de 1 an	Diminution de l'hypothèse de 1 an
Espérance de vie	3,85 %	(3,43) %

La durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies est de 13,56 ans (14,47 ans en 2014).

L'analyse des échéances prévues du passif au titre des prestations définies non actualisé se présente comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Moins de 1 an	612	686
De 1 an à 5 ans	2 599	2 868
Plus de 5 ans	16 815	19 696
Total	20 026	23 250

Les cotisations qui devraient être versées aux régimes de retraite pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016 s'élèvent à 612 \$.

NOTE 15 – AUTRES PASSIFS

	Passif à long terme	Produits différés	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Au 31 décembre 2013	-	64	1 000	1 064
Ajouts	12 821	2 694	145	15 660
Montants utilisés	-	(427)	(586)	(1 013)
Au 31 décembre 2014	12 821	2 331	559	15 711
Ajouts	2 362	3 600	34	5 996
Montants utilisés	-	(796)	(346)	(1 142)
Montants inutilisés contrebalancés	(162)	-	-	(162)
Au 31 décembre 2015	15 021	5 135	247	20 403

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 16 – IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

	2015	2014
	\$	\$
Impôt exigible :		
Impôt exigible pour l'exercice	2 831	4 975
Ajustement au titre des exercices antérieurs	824	(100)
Total de l'impôt exigible	3 655	4 875
Impôt différé :		
Comptabilisation et résorption des différences temporaires	(5 207)	3 979
Réduction de valeur des actifs d'impôt différé	7 924	-
Total de l'impôt différé	2 717	3 979
Charge d'impôt	6 372	8 854

Le tableau qui suit présente un rapprochement de l'impôt sur le résultat, calculé selon les taux d'impôt prévus par la loi au Canada, et de l'impôt sur le résultat comme présenté :

	2015	2014
	\$	\$
Résultat avant impôt sur le résultat	(90 829)	19 527
Taux d'impôt prévu par la loi au Canada	26,9 %	26,9 %
Impôt sur le résultat au taux prévu par la loi au Canada	(24 433)	5 253
Augmentation (diminution) découlant des éléments suivants :		
Pertes non comptabilisées reportées en avant	16 112	2 658
Réduction de valeur des actifs d'impôt différé	7 924	-
Charges non déductibles (gain non imposable) à des fins fiscales	(574)	(207)
Avantages découlant d'une structure de financement	(771)	(598)
Écart de change non déductible (imposable)	3 288	1 832
Effet de l'écart entre les taux d'impôt étrangers et les taux d'impôt au Canada	1 978	(293)
Ajustements au titre des exercices antérieurs	2 004	162
Divers	844	47
Charge d'impôt	6 372	8 854

Pour la Société, le taux d'impôt applicable prévu par la loi au Canada correspond aux taux combinés canadiens applicables à la compétence fiscale dont dépend la Société dans l'exercice de ses activités.

Une analyse des actifs et passifs d'impôt différé est présentée dans le tableau suivant :

	2015	2014
	\$	\$
Actifs d'impôt différé :		
À recouvrer dans les 12 prochains mois	1 529	1 666
À recouvrer après 12 mois	1 949	9 371
Passifs d'impôt différé :		
À régler dans les 12 prochains mois	(54)	-
À régler après 12 mois	(614)	(3 111)
Actifs (passifs) d'impôt différé, montant net	2 810	7 926

Les variations des montants d'impôt différé se présentent comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Début de l'exercice	7 926	11 787
Impôt lié à des composantes des autres éléments du résultat global	(2 399)	932
Montant comptabilisé dans l'état du résultat net consolidé	(2 717)	(3 979)
Acquisition d'entreprise	-	(814)
Fin de l'exercice	2 810	7 926

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les variations des actifs et des passifs d'impôt différé au cours de l'exercice, compte non tenu de la compensation des soldes au sein d'une même compétence fiscale, se présentent comme suit :

Actifs d'impôt différé	Immobilisations corporelles	Stocks	Immobilisations incorporelles	Perte reportée en avant	Obligation au titre des prestations de retraite	Divers	Total	Compensation par compétence fiscale	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 31 décembre 2013	8 156	2 313	-	7 277	2 143	2 636	22 525	(9 138)	13 387
Montant comptabilisé dans l'état du résultat net consolidé	(1 774)	7	515	(1 655)	(353)	(429)	(3 689)		
Montant comptabilisé dans le résultat global	-	-	-	-	1 043	(111)	932		
Au 31 décembre 2014	6 382	2 320	515	5 622	2 833	2 096	19 768	(8 731)	11 037
Montant comptabilisé dans l'état du résultat net consolidé	(3 707)	(618)	80	(1 898)	(317)	2 296	(4 164)		
Montant comptabilisé dans le résultat global	-	-	-	-	(2 516)	117	(2 399)		
Au 31 décembre 2015	2 675	1 702	595	3 724	-	4 509	13 205	(9 727)	3 478

Passifs d'impôt différé	Immobilisations corporelles	Stocks	Immobilisations incorporelles	Débitures convertibles	Divers	Total	Compensation par compétence fiscale	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 31 décembre 2013	4 008	1 614	4 276	-	840	10 738	(9 138)	1 600
Montant au titre d'une acquisition d'entreprise	-	-	814	-	-	814		
Montant comptabilisé dans l'état du résultat net consolidé	(1 084)	(465)	294	1 859	(314)	290		
Au 31 décembre 2014	2 924	1 149	5 384	1 859	526	11 842	(8 731)	3 111
Montant comptabilisé dans l'état du résultat net consolidé	2 720	(931)	(4 570)	1 111	223	(1 447)		
Au 31 décembre 2015	5 644	218	814	2 970	749	10 395	(9 727)	668

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS

Des actifs d'impôt différé de 3 092 \$ (5 332 \$ en 2014), inclus aux états de la situation financière consolidés, reposent sur les bénéfices imposables futurs projetés pour les entités qui ont subi une perte au cours de la période considérée.

Aucun passif d'impôt différé relatif aux retenues d'impôt et aux impôts qui seraient payables sur les résultats non distribués de certaines filiales n'a été comptabilisé. Ces montants sont toujours réinvestis. Il n'y avait pas de résultat non distribué 31 décembre 2015 (49 691 \$ en 2014).

Au 31 décembre 2015, les pertes fiscales d'exploitation de la Société pouvant être reportées en avant et pour lesquelles aucune économie d'impôt différé n'a été comptabilisée sont les suivantes.

	\$	Échéance
Royaume-Uni	48 334	Aucune limite
Belgique	46 712	Aucune limite
États-Unis	19 879	Aucune limite
Allemagne	3 743	Aucune limite
Hong Kong	14 804	Aucune limite
Corée	1 806	2023 à 2025
Chine	10 515	2017 à 2020

Au 31 décembre 2015, la Société comptait d'autres différences temporaires à l'égard desquelles aucune économie d'impôt n'a été comptabilisée.

NOTE 17 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur d'un instrument financier est établie en fonction des informations disponibles sur le marché à la date de clôture. Lorsqu'il n'existe aucun marché actif pour un instrument financier, la Société a recours aux méthodes d'évaluation décrites ci-après pour déterminer la juste valeur de l'instrument. Pour formuler les hypothèses qu'exige un modèle d'évaluation, la Société s'appuie principalement sur des facteurs de marché externes faciles à observer. Les hypothèses ou les facteurs qui ne sont pas fondés sur des données de marché observables intègrent les meilleures estimations faites par la Société des hypothèses posées par les intervenants du marché, et ils sont utilisés en l'absence de données externes. Le risque de crédit de l'autre partie et le risque de crédit propre à la Société ont été pris en compte dans l'estimation de la juste valeur de tous les actifs et passifs financiers.

Les hypothèses et méthodes d'évaluation ci-après ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers :

- i) La juste valeur de ses actifs et de ses passifs financiers à court terme, notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie, la trésorerie soumise à restrictions, les créances, la dette bancaire, ainsi que les dettes fournisseurs et charges à payer, se rapprochait de leur valeur comptable en raison de l'échéance à court terme de ces instruments;
- ii) La juste valeur des instruments dérivés, qui comprennent un swap de devises et des contrats de change à terme, est calculée à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus selon une courbe de rendement des taux d'intérêt et un taux de change appropriés. Les hypothèses sont fondées sur les conditions du marché en vigueur à chaque date de clôture. Les instruments dérivés tiennent compte du montant estimé que la Société recevra ou aura à payer pour régler les contrats à la date de clôture;
- iii) La juste valeur de l'option de conversion des débetures, incluse dans les passifs financiers dérivés, est décrite à la note 13;
- iv) La juste valeur de la dette à long terme et du passif à long terme est estimée en fonction des flux de trésorerie actualisés et calculée au moyen du taux d'intérêt en vigueur pour des instruments assortis de modalités et de durées résiduelles similaires;
- v) La juste valeur des débetures convertibles est basée sur les prix cotés observables sur les marchés actifs.

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers, par catégorie, au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014 :

Au 31 décembre 2015					Valeur comptable	Juste valeur
	À la juste valeur par le biais du résultat net	Prêts et créances	Passifs financiers au coût amorti	Dérivés désignés dans une relation de couverture	Total	Total
	\$	\$	\$		\$	\$
Actifs financiers						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	8 816	-	-	8 816	8 816
Créances	-	37 325	-	-	37 325	37 325
Total	-	46 141	-	-	46 141	46 141
Passifs financiers						
Dettes fournisseurs et charges à payer	-	-	38 744	-	38 744	38 744
Dette à long terme	-	-	1 947	-	1 947	1 947
Débitures convertibles et option de conversion des débiteures (incluses dans les passifs financiers dérivés)	87	-	40 288	-	40 375	36 175
Passifs financiers dérivés	-	-	-	1 443	1 443	1 443
Passif à long terme (inclus dans les autres passifs)	-	-	14 939	-	14 939	14 804
Total	87	-	95 918	1 443	97 448	93 113
Au 31 décembre 2014						
	À la juste valeur par le biais du résultat net	Prêts et créances	Passifs financiers au coût amorti		Total	Total
	\$	\$	\$		\$	\$
Actifs financiers						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	12 777	-	-	12 777	12 777
Trésorerie soumise à restrictions	-	2 115	-	-	2 115	2 115
Créances	-	72 391	-	-	72 391	72 391
Actifs financiers dérivés	147	-	-	-	147	147
Total	147	87 283	-	-	87 430	87 430
Passifs financiers						
Dette bancaire	-	-	975	-	975	975
Dettes fournisseurs et charges à payer	-	-	60 286	-	60 286	60 286
Dette à long terme	-	-	51 823	-	51 823	51 823
Débitures convertibles et option de conversion des débiteures (incluses dans les passifs financiers dérivés)	2 093	-	46 101	-	48 194	49 517
Passif à long terme (inclus dans les autres passifs)	-	-	12 577	-	12 577	12 577
Total	2 093	-	171 762	-	173 855	175 178

Hiérarchie de la juste valeur

La hiérarchie de la juste valeur reflète l'importance des données utilisées pour les évaluations, et ses niveaux se présentent comme suit :

- Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou pour le passif concerné, soit directement (sous forme de prix), soit indirectement (déterminées à partir de prix);
- Niveau 3 : données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

Le tableau qui suit présente les instruments financiers, par catégorie, évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière consolidés :

Au 31 décembre 2015	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	\$	\$	\$
Actifs (passifs) financiers			
À la juste valeur par le biais du résultat net			
Option de conversion des débetures (note 13) ¹	-	-	(87)
Dérivés désignés dans une relation de couverture			
Swap de devises ²	-	(1 443)	-
Total	-	(1 443)	(87)

31 décembre 2014	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	\$	\$	\$
Actifs (passifs) financiers			
À la juste valeur par le biais du résultat net			
Contrats dérivés à terme ³	-	147	-
Option de conversion des débetures (note 13) ¹	-	-	(2 093)
Total	-	147	(2 093)

¹ Cet instrument est classé à titre d'instrument financier de niveau 3, la volatilité implicite étant une donnée non observable. Les variations de la juste valeur de l'option de conversion des débetures de 1 840 \$ et de 7 189 \$ ont été comptabilisées à l'état du résultat net consolidé respectivement pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014. Une augmentation de 5 % de la volatilité aurait entraîné une hausse de 85 \$ de la juste valeur de l'option des débetures, et une diminution de 5 % de la volatilité aurait entraîné une baisse de 51 \$ de la juste valeur de l'option des débetures.

² Le 7 décembre 2015, la Société a conclu un swap de devises pour couvrir les débetures convertibles libellées en dollars canadiens d'un montant nominal de 66 000 \$ CA, portant intérêt à un taux de 5,75 % par année, payable semestriellement le 30 juin et le 31 décembre. Aux termes de ce swap de devises, la Société échange les paiements d'intérêts et le remboursement du capital selon les mêmes modalités et désigne le swap comme couverture des flux de trésorerie contre les fluctuations des flux de trésorerie prévus en équivalent de la monnaie fonctionnelle, le dollar américain, sur la dette. Selon les modalités, à chaque date de paiement de l'intérêt, la Société recevra 5,75 % d'un montant nominal de 66 000 \$ CA et paiera 6,485 % d'un montant nominal de 48 889 \$ US.

³ En février 2014, la Société a conclu deux contrats dérivés à terme pour vendre de l'argent à prix fixe afin de couvrir les achats de matériaux contenant du métal précieux. Le premier contrat a établi le prix à 21,83 \$ l'once au 5 août 2014 et sa valeur nominale était d'environ 1 900 \$. Le deuxième contrat a établi le prix à 20,86 \$ l'once au 3 février 2015 et sa valeur nominale était d'environ 2 200 \$. Les profits ou pertes sur ces contrats dérivés à terme sont comptabilisés dans le coût des ventes. En mai 2014, la Société a conclu deux nouveaux contrats dérivés à terme visant des positions opposées afin de concrétiser ses profits et de neutraliser les effets sur l'état du résultat net consolidé. Au 30 septembre 2014, le premier contrat et le contrat visant une position opposée sont venus à échéance et, au 31 mars 2015, le deuxième contrat et le contrat visant une position opposée sont venus à échéance.

NOTE 18 – SECTEURS OPÉRATIONNELS

Les tableaux qui suivent présentent les informations revues par les dirigeants de la Société pour l'analyse de la performance :

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015	Matériaux écologiques	Matériaux électroniques	Siège social et montants non affectés	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits sectoriels ¹	206 747	104 265	-	311 012
BAIIA ajusté ^{2, 3}	2 839	10 740	(9 620)	3 959
Intérêt sur la dette à long terme, intérêts théoriques et autres charges d'intérêts	-	-	8 967	8 967
Dépréciation des stocks (note 6)	28 338	29 989	-	58 327
Coûts du litige et coûts de restructuration	745	240	2 468	3 453
Réduction de valeur pour effet à recevoir estimé irrécouvrable d'une partie liée	-	2 991	-	2 991
Variation de la juste valeur de l'option de conversion des débetures	-	-	(1 840)	(1 840)
Profits de change et au titre de dérivés	-	-	(4 276)	(4 276)
Amortissement	4 167	22 366	633	27 166
Résultat avant impôt sur le résultat	(30 411)	(44 846)	(15 572)	(90 829)
Dépenses en immobilisations	6 674	8 112	32	14 818

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014	Matériaux écologiques	Matériaux électroniques	Siège social et montants non affectés	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits sectoriels ¹	338 828	169 367	-	508 195
BAIIA ajusté ^{2, 3}	22 167	23 642	(10 764)	35 045
Intérêt sur la dette à long terme, intérêts théoriques et autres charges d'intérêts	-	-	8 769	8 769
Dépréciation des stocks (note 6)	4 395	856	-	5 251
Coûts du litige et coûts de restructuration	1 109	652	191	1 952
Variation de la juste valeur de l'option de conversion des débetures	-	-	(7 179)	(7 179)
Profits de change et au titre de dérivés ⁴	-	-	(3 111)	(3 111)
Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles	(748)	(564)	-	(1 312)
Amortissement	2 783	8 205	160	11 148
Résultat avant impôt sur le résultat	14 628	14 493	(9 594)	19 527
Dépenses en immobilisations	9 137	4 298	176	13 611

Au 31 décembre 2015	Matériaux écologiques	Matériaux électroniques	Siège social et montants non affectés	Total
	\$	\$	\$	\$
Actif total excluant l'actif d'impôt différé :	104 157	108 342	4 760	217 259

Au 31 décembre 2014	Matériaux écologiques	Matériaux électroniques	Siège social et montants non affectés	Total
	\$	\$	\$	\$
Actif total excluant l'actif d'impôt différé :	187 116	193 181	8 197	388 494

¹ Le total des produits tirés du recyclage et de la négociation de matières complexes de 15 508 \$ (37 866 \$ en 2014) est affecté aux secteurs Matériaux écologiques et Matériaux électroniques.

² Résultat avant impôt sur le résultat, amortissement, réduction de valeur pour effet à recevoir estimé irrécouvrable d'une partie liée, dépréciation des stocks, coûts du litige et coûts de restructuration, charges financières (produits financiers) et profit sur la sortie d'immobilisations corporelles.

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS

³ Le total du BAIIA ajusté négatif de 555 \$ tiré du recyclage et de la négociation de matières complexes (BAIIA ajusté positif de 7 363 \$ en 2014) est affecté aux secteurs Matériaux écologiques et Matériaux électroniques.

⁴ Les profits de change et au titre de dérivés ne comprennent pas les pertes (profits) sur les contrats de change à terme sur le \$ US/\$ CA comptabilisés dans les salaires et les pertes (profits) sur les contrats dérivés à terme pour vendre de l'argent métal comptabilisés dans le coût des ventes.

La répartition géographique des produits de la Société en fonction de l'emplacement des clients de cette dernière pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014 ainsi que les actifs non courants identifiables aux 31 décembre 2015 et 2014 sont résumés dans les tableaux suivants :

Produits	2015	2014
	\$	\$
Asie		
Chine	23 330	47 802
Japon	5 859	11 114
Autre ¹	61 639	94 964
Amériques		
États-Unis	72 715	99 281
Autre	15 572	14 207
Europe		
France	20 072	31 456
Allemagne	35 064	77 814
Royaume-Uni	9 214	22 400
Autre ¹	61 236	90 498
Divers	6 311	18 659
Total	311 012	508 195

Actifs non courants (autres que des actifs d'impôt différé)	2015	2014
	\$	\$
Asie		
Hong Kong	495	6 367
Autre ¹	16 975	18 494
États-Unis	5 124	6 918
Canada	22 260	19 434
Europe		
Belgique	9 614	10 049
Allemagne	19 683	24 485
Autre	3 463	5 193
Total	77 614	90 940

¹ Aucun n'excédant 10 %.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, un client représentait environ 12 % des produits (10,59 % pour 2014), et est inclus dans les produits du secteur Matériaux électroniques.

NOTE 19 – INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La ventilation de la variation nette des éléments du fonds de roulement hors trésorerie liés à l'exploitation est la suivante :

	2015	2014
	\$	\$
Diminution (augmentation) des actifs :		
Créances	35 767	(11 765)
Stocks	58 347	(34 249)
Actif d'impôt exigible	73	5 639
Autres actifs courants	1 270	921
(Diminution) augmentation des passifs :		
Dettes fournisseurs et charges à payer	(22 131)	2 285
Passif d'impôt exigible	534	2 404
Variation nette	73 860	(34 765)

Les opérations suivantes sont soit exclues des tableaux des flux de trésorerie consolidés, soit incluses dans ceux-ci :

	2015	2014
	\$	\$
a) Exclusion des ajouts impayés à la fin de l'exercice :		
Ajouts d'immobilisations corporelles	4 181	5 423
b) Inclusion des ajouts impayés au début de l'exercice :		
Ajouts d'immobilisations corporelles	5 423	1 637
c) Exclusion d'un reclassement des dettes fournisseurs et charges à payer aux autres passifs aux termes de nouveaux contrats avec un fournisseur	-	8 941

NOTE 20 – CAPITAL-ACTIONS

Autorisé :

- Un nombre illimité d'actions ordinaires, participantes et sans valeur nominale, comportant un droit de vote par action; et
- Un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en une ou plusieurs séries, dont les conditions, les restrictions et les privilèges particuliers doivent être déterminés, pour chaque catégorie d'actions, par le conseil d'administration. Aux 31 décembre 2015 et 2014, aucune action privilégiée n'avait été émise.

NOTE 21 – RÉSULTAT PAR ACTION

Le tableau qui suit présente le rapprochement des numérateurs et des dénominateurs utilisés pour le calcul du résultat de base et dilué par action :

Numérateurs	2015	2014
	\$	\$
Résultat net attribuable aux actionnaires de 5N Plus	(97 198)	10 812
Effet dilutif :		
Débentures convertibles	-	(6 294)
Résultat net attribuable aux actionnaires de 5N Plus ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif	(97 198)	4 518
Résultat net pour la période	(97 201)	10 673
Effet dilutif :		
Débentures convertibles	-	(6 294)
Résultat net pour la période ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif	(97 201)	4 379
Dénominateurs	2015	2014
Nombre moyen pondéré d'actions – de base	83 979 657	83 948 943
Effet dilutif :		
Options sur actions	-	210 242
Débentures convertibles	-	5 258 564
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué	83 979 657	89 417 749

Au 31 décembre 2015, 1 558 345 options sur actions au total ont été exclues du nombre moyen pondéré d'actions – dilué, du fait de leur effet antidilutif en raison du cours de l'action de la Société. C'est également le cas pour les débentures convertibles.

Au 31 décembre 2014, 1 042 510 options sur actions au total ont été exclues du nombre moyen pondéré d'actions – dilué, du fait de leur effet antidilutif en raison du cours de l'action de la Société. C'est également le cas pour les bons de souscription arrivés à échéance le 6 juin 2014.

NOTE 22 – RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

Au 31 décembre 2015, la Société disposait des régimes de rémunération à base d'actions qui suivent.

Régime d'options d'achat d'actions

Le 11 avril 2011, la Société a adopté un nouveau régime d'options d'achat d'actions en remplacement de l'ancien régime (l'« ancien régime ») qui avait été adopté en octobre 2007. Les conditions des deux régimes sont les mêmes, sauf que le nombre maximum d'options attribuées ne peut dépasser 5 000 000. Le nombre total d'actions pouvant être émises à l'exercice des options attribuées en vertu de l'ancien régime ne pouvait dépasser 10 % de l'ensemble des actions émises de la Société au moment de l'attribution des options. Les options attribuées en vertu du régime d'options d'achat d'actions peuvent être exercées pendant une période d'au plus dix ans à compter de la date d'attribution. Les options sur actions en circulation au 31 décembre 2015 peuvent être exercées pendant une période d'au plus six ans à compter de la date d'attribution. Les droits aux options s'acquièrent à un taux annuel de 25 % (100 % pour les administrateurs), à compter du premier anniversaire de leur attribution. Les options qui ne sont pas exercées expirent un mois après la date à laquelle le bénéficiaire cesse d'être employé, administrateur ou dirigeant de la Société, et après un an pour les administrateurs retraités.

Régime d'unités d'actions restreintes

Le 7 juin 2010, la Société a adopté un régime d'unités d'actions restreintes (« ancien régime d'unités d'actions restreintes ») qui s'ajoute au régime d'options d'achat d'actions. Les changements mineurs apportés à l'ancien régime d'unités d'actions restreintes ont été adoptés par le conseil d'administration en mai 2013. Toutefois, le 4 novembre 2015, le conseil d'administration a mis fin à l'ancien régime d'unités d'actions restreintes pour le remplacer par le nouveau régime d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions liées au rendement (comme défini ci-après). Par conséquent, aucune unité d'actions restreinte additionnelle ne sera créditée aux comptes des participants selon l'ancien régime d'unités d'actions restreintes. Seules les unités d'actions restreintes attribuées auparavant continueront d'être acquises et d'être réglées selon les termes de l'ancien régime d'unités d'actions restreintes. L'ancien régime d'unités d'actions restreintes permettait à la Société d'attribuer aux participants admissibles des unités d'actions fictives qui s'acquerraient après une période de trois ans. Les unités d'actions restreintes sont réglées en trésorerie et comptabilisées dans le passif. L'évaluation de la charge de rémunération et du passif connexe liés à ces attributions est fondée sur la juste valeur des unités d'actions attribuées et est passée en charges dans les frais généraux, frais de vente et frais d'administration sur la période d'acquisition des droits afférents aux unités d'actions attribuées. À la fin de chaque période, les variations des obligations de paiement de la Société attribuables aux fluctuations de la valeur de marché de ses actions ordinaires à la Bourse de Toronto sont comptabilisées dans les frais généraux, frais de vente et frais d'administration. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, la Société a attribué 276 000 unités d'actions restreintes (281 000 en 2014), elle en a payé 23 612 (12 478 en 2014) et elle en a annulé 33 043 (124 127 en 2014). Au 31 décembre 2015, 606 500 unités d'actions restreintes étaient en circulation (387 155 en 2014).

Régime d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions liées au rendement

Le 4 novembre 2015, la Société a adopté un nouveau régime d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions liées au rendement (le « nouveau régime ») pour remplacer l'ancien régime d'unités d'actions restreintes, afin d'améliorer la capacité de la Société à attirer et à maintenir en poste les personnes les plus compétentes pour agir à titre d'employés, d'administrateurs ou de dirigeants de la Société et de ses entreprises liées et de promouvoir un meilleur alignement des intérêts entre ces employés, ces administrateurs, ces dirigeants et les actionnaires de la Société. Le nouveau régime permet à la Société d'attribuer aux participants admissibles : i) des unités d'actions restreintes fictives qui s'acquerraient au plus tard trois ans après la date d'attribution; et ii) des unités d'actions liées au rendement fictives qui s'acquerraient au terme de certaines périodes et en fonction de l'atteinte de certains critères de rendement déterminés par le conseil d'administration. Ce type de régime prévoit le règlement des unités d'actions restreintes et des unités d'actions liées au rendement au comptant ou en actions ordinaires émises à même le capital autorisé de la Société, d'un montant équivalent au cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto au cours des cinq jours de Bourse qui précèdent immédiatement la date d'acquisition des droits rattachés aux unités d'actions restreintes et aux unités d'actions liées au rendement.

Dans le cas d'un licenciement motivé par la Société ou d'une démission volontaire du participant avant la fin d'un cycle de rendement, toutes les unités d'actions restreintes et les unités d'actions liées au rendement seront annulées immédiatement à la date à laquelle le participant est informé de son licenciement ou démissionne.

Dans le cas d'une cessation d'emploi non motivée par la Société, par exemple, si le participant est considéré comme étant en congé d'invalidité à long terme ou si le participant prend sa retraite avant la fin d'un cycle de rendement, le nombre d'unités d'actions restreintes qui seront acquises à la date de la cessation d'emploi seront calculées au prorata en fonction du nombre de mois travaillés jusqu'à la fin du cycle de rendement et toutes les unités d'actions liées au rendement seront annulées immédiatement.

Dans le cas du décès du participant avant la fin d'un cycle de rendement, le nombre d'unités d'actions restreintes qui seront acquises sera calculé au prorata en fonction du nombre de mois travaillés jusqu'à la fin de l'exercice précédant le décès du participant et toutes les unités d'actions liées au rendement seront annulées immédiatement.

Le nombre maximum d'actions ordinaires pouvant être émises selon le nouveau régime s'élève à 5 000 000. Les actions ordinaires relatives aux unités d'actions restreintes et aux unités d'actions liées au rendement devant être réglées au moyen de l'émission d'actions ordinaires, mais qui ont fait l'objet d'une renonciation ou qui ont été annulées ou réglées au comptant, doivent être disponibles pour les unités d'actions restreintes et les unités d'actions liées au rendement pouvant être attribuées par la suite aux termes de ce régime. Aucune unité d'actions restreinte ou unité d'actions liée au rendement devant être réglée au moyen de l'émission d'actions ordinaires ne peut être attribuée à un participant sauf si

le nombre d'actions ordinaires : a) émises à des « initiés » au cours d'une période de un an donnée; et b) pouvant être émises à des « initiés » en tout temps aux termes du régime, ou en combinaison avec d'autres régimes de rémunération fondés sur des actions de la Société, ne peut dépasser 10 % du nombre total des actions ordinaires émises et en circulation. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, il n'y avait aucune unité d'actions restreinte ni aucune unité d'actions liée au rendement en vertu du nouveau régime d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions liées au rendement en circulation.

Régime de droits à l'appréciation d'actions

Le 7 juin 2010, la Société a adopté un régime d'unités d'actions restreintes à l'intention des employés étrangers, qui a été légèrement modifié le 7 novembre 2012 par la Société et est devenu un régime de droits à l'appréciation d'actions qui permet à la Société d'attribuer aux administrateurs, aux membres de la direction et aux employés étrangers qui y sont admissibles des options sur actions fictives. Les droits à l'appréciation d'actions ont généralement une durée de six ans et s'acquièrent de façon égale sur une période de quatre ans à raison de 25 % par année à compter de l'exercice suivant la date d'attribution des droits à l'appréciation d'actions. Le montant versé en trésorerie est égal à la somme des différences positives entre le cours moyen pondéré selon le volume des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto au cours des vingt (20) jours de Bourse qui précèdent immédiatement la date d'exercice et le prix d'attribution de chaque droit à l'appréciation d'actions racheté.

Les changements des obligations de paiement de la Société découlant des variations de la valeur de marché des actions ordinaires à la Bourse de Toronto sont passés en charges à la fin de chaque période. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, la Société a attribué 120 000 droits à l'appréciation d'actions (230 000 en 2014), elle n'en a payé aucun (48 197 en 2014) et elle en a annulé 7 970 (80 000 en 2014). Au 31 décembre 2015, 329 670 droits à l'appréciation d'actions étaient en circulation (217 640 en 2014).

Régime d'unités d'actions différées

Le 7 mai 2014, la Société a adopté un régime d'unités d'actions différées, qui permet à la Société d'attribuer des unités d'actions fictives à des administrateurs et à des membres de la direction et employés clés désignés par le conseil, afin d'améliorer la capacité de la Société à attirer et à garder des personnes possédant la meilleure combinaison de compétences et d'expériences pour siéger au conseil d'administration de la Société ou pour intégrer l'équipe de direction. Les unités d'actions différées s'acquièrent en totalité à leur date d'attribution et sont payables au comptant à la date à laquelle le bénéficiaire désigné cesse d'être employé, administrateur ou dirigeant de la Société. Le montant versé au comptant est égal au cours moyen pondéré selon le volume des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto au cours des vingt (20) jours de Bourse qui précèdent immédiatement la date de paiement des unités d'actions différées. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, la Société a attribué 272 343 unités d'actions différées (122 878 en 2014) et elle en a payé 17 500 (néant en 2014). Au 31 décembre 2015, 377 721 unités d'actions différées étaient en circulation (122 878 en 2014).

Des informations sur toutes les options sur actions en circulation sont présentées dans le tableau suivant :

	2015		2014	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$ CA	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$ CA
En circulation au début de l'exercice	1 702 100	4,21	1 637 951	4,19
Attribuées	232 000	2,40	352 000	3,99
Annulées	(75 755)	3,24	(206 463)	4,16
Exercées	-	-	(71 388)	2,46
Expirées	(300 000)	5,45	(10 000)	7,80
En circulation à la fin de l'exercice	1 558 345	3,74	1 702 100	4,21
Exercçables à la fin de l'exercice	1 024 324	4,08	1 192 918	4,37

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS

Le tableau suivant présente les options sur actions en circulation au 31 décembre 2015 :

Échéance	Prix d'exercice		Nombre d'options
	Bas \$ CA	Élevé \$ CA	
Juin 2016	4,87	4,91	142 697
Juin et septembre 2017	8,50	8,64	211 401
Avril et novembre 2018	2,22	3,61	301 497
Mai 2019	2,20	2,20	368 750
Mars à août 2020	3,33	4,29	312 000
Mars 2021	2,40	2,40	222 000
			1 558 345

La juste valeur des options sur actions à la date d'attribution a été évaluée au moyen du modèle de Black et Scholes. Le cours historique des actions ordinaires de la Société sert à estimer la volatilité prévue et les taux des obligations d'État servent à estimer le taux d'intérêt sans risque.

Le tableau qui suit présente les données utilisées pour évaluer les justes valeurs moyennes à la date d'attribution des options sur actions attribuées pendant les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014 :

	2015	2014
Volatilité prévue du cours de l'action	40 %	60 %
Dividende	Aucun	Aucun
Taux d'intérêt sans risque	0,74 %	1,33 %
Durée de vie prévue de l'option	4 ans	4 ans
Juste valeur – moyenne pondérée des options émises	0,75 \$ CA	1,88 \$ CA

Le tableau qui suit présente la charge de rémunération à base d'actions, comptabilisée aux états du résultat net consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014 :

Charge	2015	2014
	\$	\$
Options sur actions	165	237
Droits à l'appréciation d'actions	(27)	26
Unités d'actions restreintes	28	144
Unités d'actions différées	234	261
Total	400	668

Le tableau qui suit présente la valeur comptable et la valeur intrinsèque des passifs au titre de la rémunération à base d'actions :

Passif	2015	2014
	\$	\$
Droits à l'appréciation d'actions	36	74
Unités d'actions restreintes	259	313
Unités d'actions différées	417	261
Total	712	648

NOTE 23 – ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Engagements

La Société loue certaines installations et de l'équipement aux termes de contrats de location simple. Les paiements minimums futurs, compte non tenu des charges d'exploitation se présentent comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Au plus un an	2 289	2 881
Plus d'un an mais moins de cinq ans	2 479	4 133
Plus de cinq ans	364	967
Total	5 132	7 981

Au 31 décembre 2015, dans le cours normal des activités, la Société a conclu des lettres de crédit d'un montant pouvant aller jusqu'à 502 \$ (439 \$ au 31 décembre 2014).

Éventualités

Dans le cours normal des activités, la Société est exposée à des événements pouvant donner lieu à des passifs ou des actifs éventuels. À la date de publication des états financiers consolidés, la Société n'avait connaissance d'aucun événement important susceptible d'avoir une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

NOTE 24 – TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées à la Société sont des coentreprises, des administrateurs et des membres de la direction.

Sauf indication contraire, aucune des transactions avec ces parties liées n'est assortie de conditions particulières et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes impayés sont réglés en trésorerie.

Au 31 décembre 2015, le solde des créances de la Société attribuables à Zhuhai était de 831 \$ (note 5).

Au 31 décembre 2014, le solde de l'effet à recevoir d'Ingal par la Société et pour lequel une réduction de valeur pour effet à recevoir estimé irrécouvrable d'une partie liée a été comptabilisée en 2015 était de 3 259 \$ (2 684 €) (notes 10 et 27).

Ingal, une coentreprise détenue à 50 %, fournit du gallium à d'autres sociétés du groupe. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, la Société a acheté pour un montant de 2 634 \$ de gallium à Ingal (2 790 \$ en 2014).

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs (dirigeants ou non) et certains cadres supérieurs. Les charges liées à la rémunération des principaux dirigeants pour des services à titre de membres du personnel sont présentées ci-après :

	2015	2014
	\$	\$
Salaires	3 048	5 162
Rémunération à base d'actions	400	652
Total	3 448	5 814

NOTE 25 – GESTION DU RISQUE FINANCIER

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à différents risques financiers, notamment le risque de marché (risque de change, risque de taux d'intérêt et autre risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que le résultat net ou la valeur des instruments financiers de la Société fluctuent par suite de variations des prix du marché, comme les taux de change, les cours des actions et les taux d'intérêt.

La gestion du risque de marché vise à ramener à des niveaux acceptables l'exposition de la Société à de telles variations tout en maximisant le rendement.

i) Risque de change

Le risque de change représente l'exposition de la Société à une augmentation ou à une baisse de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux de change. La Société est principalement exposée au risque de change en raison de certains engagements de vente, d'acquisitions prévues et de dettes libellées en monnaie étrangère. En outre, ces activités sont exposées au risque de change surtout du fait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et d'autres comptes du fonds de roulement libellés dans d'autres monnaies que leurs monnaies fonctionnelles.

Le tableau qui suit résume en équivalents de dollars américains les principales expositions de la Société au risque de change au 31 décembre 2015 :

	2015				
	\$ CA	Euro	Livre sterling	RMB	Autres
	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	355	3 894	401	878	131
Créances	480	8 330	4	7 789	449
Dettes fournisseurs et charges à payer	(5 798)	(7 902)	(1 065)	(6 006)	(674)
Dettes à long terme	(420)	(52)	-	-	-
Actifs (passifs) financiers nets	(5 383)	4 270	(660)	2 661	(94)

Le tableau qui suit montre l'incidence sur le résultat avant impôt d'un raffermissement ou d'un affaiblissement de un point de pourcentage des monnaies étrangères par rapport au dollar américain au 31 décembre 2015 pour les instruments financiers de la Société libellés dans d'autres monnaies que la monnaie fonctionnelle :

	\$ CA	Euro	Livre sterling	RMB	Autres
	\$	\$	\$	\$	\$
Raffermissement de 1 %					
Résultat avant impôt	(54)	43	(7)	27	(1)
Affaiblissement de 1 %					
Résultat avant impôt	54	(43)	7	(27)	1

Le 7 décembre 2015, la Société a conclu un swap de devises pour couvrir les flux de trésorerie liés aux débetures convertibles en dollars canadiens. De plus, à l'occasion, la Société pourra conclure des contrats de change à terme pour vendre des dollars américains en échange de dollars canadiens et d'euros. Ces contrats visent à couvrir une partie du risque de change continu auquel sont exposés les flux de trésorerie de la Société puisqu'une grande partie de ses charges libellées en monnaies autres que le dollar américain est engagée en dollars canadiens et en euros. La Société pourrait également conclure des contrats de change en vue de vendre des euros en échange de dollars américains.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les flux de trésorerie futurs fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La politique de la Société est de limiter son exposition à la fluctuation des taux d'intérêt en veillant à ce qu'une tranche raisonnable de ses avances bancaires, de sa dette à long terme et de ses débetures convertibles soit à taux fixe. La Société est exposée aux fluctuations de taux d'intérêt liées à sa facilité de crédit renouvelable, qui porte intérêt à taux variable. Une augmentation ou une diminution de 1 % des taux d'intérêt n'aurait pas d'incidence importante sur le résultat net de la Société.

iii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs fluctuent du fait des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change. La Société est exposée à ce risque en ce qui a trait aux risques sous-jacents des instruments financiers détenus à des fins de transaction inclus dans l'état de la situation financière consolidé.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'un client ou qu'une contrepartie à un contrat ne s'acquitte pas de ses obligations, entraînant ainsi une perte financière pour la Société. La Société a instauré une politique de crédit qui définit les pratiques courantes en matière de gestion du risque de crédit. Selon cette politique, tous les nouveaux comptes clients doivent être passés en revue avant d'être approuvés. La politique détermine également le montant maximum de crédit à accorder à chacun des clients. La solvabilité et la santé financière du client font l'objet d'un suivi continu.

La Société constitue un compte de correction de valeur pour créances douteuses conformément à l'évaluation que fait la direction des montants recouvrables. La valeur comptable des créances représente donc généralement le risque de crédit maximum auquel la Société est exposée. Aux 31 décembre 2015 et 2014, la Société a comptabilisé une réduction de valeur au titre des créances douteuses de respectivement 488 \$ et 104 \$. Ces montants, le cas échéant, sont inclus dans les frais de vente, frais généraux et frais d'administration à l'état du résultat net consolidé, et sont présentés nets des montants recouverts correspondants au cours de périodes antérieures.

Les contreparties aux instruments financiers peuvent exposer la Société à des pertes sur créances si elles ne respectent pas leurs obligations aux termes des contrats. Les contreparties de la Société pour ses dérivés et opérations de trésorerie se limitent à des institutions financières de qualité de crédit supérieure, qui font l'objet d'un suivi continu. Les évaluations de la solvabilité des contreparties reposent sur la santé financière des institutions et la cote de crédit accordée par des agences de notation externes. Au 31 décembre 2015, aucun actif financier n'était en souffrance, sauf certaines créances clients. Le classement chronologique des créances clients s'établit comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
3 mois ou moins	7 181	23 174
Plus de 3 mois	917	738
Total	8 098	23 912

Le tableau suivant présente un résumé des variations du compte de correction de valeur pour créances douteuses :

	2015	2014
	\$	\$
Début de l'exercice	104	218
Dépréciation	453	-
Montants inutilisés contrebalancés	(69)	(114)
Fin de l'exercice	488	104

Les montants imputés au compte de correction de valeur sont habituellement sortis du bilan une fois qu'on ne s'attend pas à recouvrer de montants additionnels.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne puisse respecter ses obligations financières à leur échéance. La Société gère le risque de liquidité auquel elle est exposée par la gestion de sa structure de capital. Elle gère également le risque de liquidité en surveillant continuellement les flux de trésorerie réels et projetés, en prenant en considération les ventes et les encaissements de la Société et en faisant correspondre les échéances des passifs financiers avec celles des actifs financiers. Le conseil d'administration passe en revue et approuve les budgets d'exploitation et d'immobilisations annuels de la Société, ainsi que les opérations significatives hors du cadre de l'activité ordinaire, y compris les projets d'acquisition et les autres investissements importants.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers de la Société au 31 décembre 2015 :

	2015				
	Valeur comptable	1 an	2 à 3 ans	4 à 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Dettes fournisseurs et charges à payer	38 744	38 744	-	-	38 744
Dette à long terme	1 947	534	1 671	17	2 222
Débiteures convertibles	40 288	3 170	3 170	50 474	56 814
Passif à long terme (inclus dans les autres passifs)	14 939	-	16 585	-	16 585
Total	95 918	42 448	21 426	50 491	114 365

NOTE 26 – GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la Société dans la gestion de son capital sont de préserver sa capacité à poursuivre ses activités afin de fournir un rendement sur investissement aux actionnaires et des avantages aux autres parties prenantes, ainsi que de maintenir une structure du capital optimale aux fins de réduction du coût de financement.

Afin de maintenir ou de rajuster la structure de son capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou vendre des actifs pour réduire la dette.

La Société doit obtenir l'approbation de ses prêteurs pour certaines opérations en capital, comme le paiement de dividendes et les dépenses en immobilisations supérieures à un certain niveau.

La Société surveille son capital en fonction du ratio emprunts/capitaux propres. Ce ratio correspond au quotient obtenu en divisant la dette nette par les capitaux propres. La dette nette correspond aux emprunts (dette bancaire, dette à long terme, débiteures convertibles et swap de devises dans l'état de la situation financière consolidé) moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie et la trésorerie soumise à restrictions. Les capitaux propres correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires de 5N Plus inc. à l'état de la situation financière consolidé.

Aux 31 décembre 2015 et 2014, les ratios emprunts/capitaux propres se présentent comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Dette bancaire	-	975
Dette à long terme, y compris la partie courante	1 947	51 823
Débiteures convertibles	40 288	46 101
Swap de devises (note 17)	1 443	-
Total de la dette	43 678	98 899
Moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie et la trésorerie soumise à restrictions	(8 816)	(14 892)
Dette nette	34 862	84 007
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	96 932	196 443
Ratio emprunts/capitaux propres	36 %	43 %

NOTE 27 – CHARGES, CLASSÉES PAR NATURE

Charges, classées par nature	2015	2014
	\$	\$
Salaires ¹	39 942	41 200
Charge de rémunération à base d'actions (note 22)	400	668
Amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles (notes 7 et 8)	27 166	11 148
Amortissement d'autres actifs	1 331	732
Frais de recherche et de développement, déduction faite du crédit d'impôt	2 671	3 343
Coûts du litige et coûts de restructuration	3 453	1 952
Dépréciation des stocks (note 6)	58 327	5 251
Réduction de valeur pour effet à recevoir estimé irrécouvrable d'une partie liée (note 10)	2 991	-

¹ Comprennent le profit sur les contrats de change à terme liés aux \$ US/\$ CA (note 17).